

# Paroisse St Lambert – Jalhay-Sart



## Echos de nos communautés

N°08 du 10 avril au 23 avril 2017

Editeur responsable : Abbé André Lieutenant,  
Place 14, 4845-Jalhay – Tél. 087/64.71.29

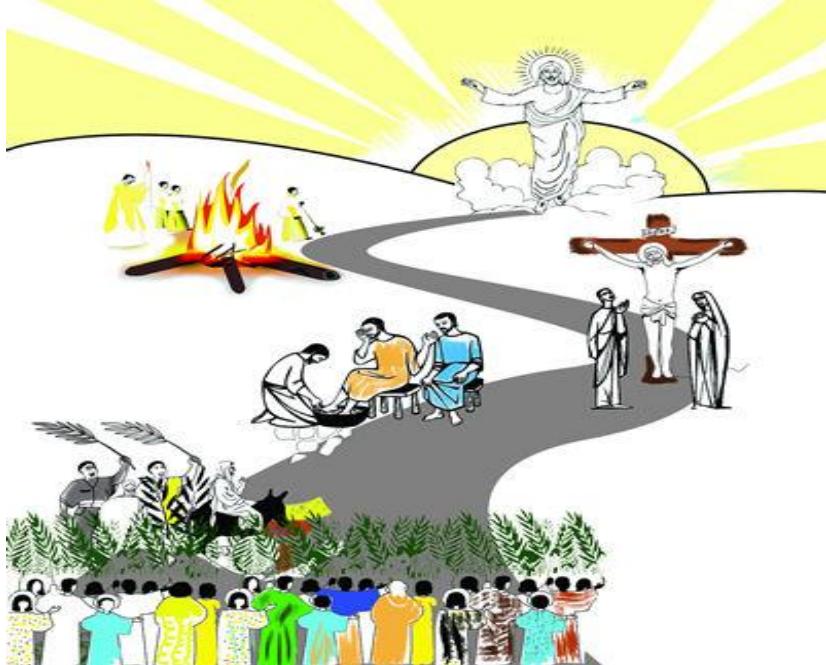
[www.upstaintlambertjalhaysart.be](http://www.upstaintlambertjalhaysart.be)

Rédaction : [paroisse.sart-jalhay@hotmail.com](mailto:paroisse.sart-jalhay@hotmail.com)

Secrétariat paroissial : Rue J.N. Hansoulle 250, 4845-Sart

Permanence les lundis, jeudis et vendredis de 9 h00 à 12 h30,  
ainsi que les mardis de 17 h00 à 19h00.

Tél.: **087 /474178**



# SEMAINE SAINTE

## Qu'est-ce que le Triduum pascal ?

*Le Triduum pascal commence le Jeudi saint et se termine le jour de Pâques. Durant cette période, les chrétiens célèbrent le cœur de leur foi : la mort et la résurrection du Christ.*



Le mot "triduum" vient du latin (tres, "trois", et dies, "jour"). **C'est un espace de trois jours qui commence le Jeudi saint** et se termine le jour de Pâques en passant par le vendredi saint. Ces trois jours constituent le centre de gravité de toute l'année liturgique. Successivement, les chrétiens commémorent le dernier repas du Christ avec ses disciples, son arrestation, sa crucifixion et sa mise au tombeau, puis sa résurrection d'entre les morts.

C'est dans un seul et même mouvement que L'Église célèbre la passion, la mort et la résurrection du Christ. Elle manifeste ainsi le lien essentiel entre la manière dont le Christ vit et meurt, "donnant sa vie pour ses amis" (Jean 15, 12), et sa résurrection d'entre les morts. Celle-ci manifeste que l'existence du Christ, telle qu'elle a été vécue jusque sur la croix, est accueillie et sauvée par Dieu.

Dans la soirée du jeudi avant Pâques, les catholiques célèbrent la Cène, l'ultime repas du Christ avec ses disciples, où il leur annonce le don qu'il va faire de sa vie, librement et par amour. Fidèle à la mémoire du Christ, l'Église procède, le soir du Jeudi saint, au rite du lavement des pieds et célèbre solennellement l'Eucharistie. À la fin de la messe, les fidèles poursuivent leur prière par l'adoration, en accompagnant le Christ dans la nuit de son arrestation au Jardin des oliviers.

## Mort et ressuscité

Le Vendredi saint les catholiques célèbrent ce que les théologiens appellent la "kénose" de Dieu, c'est-à-dire son abaissement, qui va jusqu'à la croix pour rejoindre les hommes. Dans ce geste radical d'humilité, qui renverse la vision païenne d'un dieu dominateur, les chrétiens reçoivent la révélation d'un Dieu qui n'est qu'amour. Au cours de la journée du vendredi saint, les chrétiens accompagnent le Christ en sa Passion, relisant ensemble le récit de son arrestation et de sa mise à mort.

Au cours de l'office, la liturgie prévoit un geste de vénération de la croix. La journée du Samedi saint est la seule de l'année liturgique qui ne comprend aucun office collectif, hormis la liturgie des heures (prière du bréviaire). Aucun sacrement n'est célébré. En fait, c'est un jour de silence et de recueillement, un jour d'attente. À Pâques - aussi bien lors de la liturgie nocturne du Samedi saint qu'au dimanche de Pâques -, l'Église célèbre la résurrection de Jésus, son "passage" de la mort à la vie.

Selon la foi chrétienne, Dieu n'a pas laissé son Fils crucifié aux mains de la mort. "Dieu a ressuscité", "Dieu a glorifié", "Dieu a relevé" de la mort celui qui a donné sa vie par amour pour son Père et pour les hommes. Pour les chrétiens, cette victoire sur la mort concerne toute l'humanité. "Nous le savons, celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera nous aussi avec Jésus", écrit Paul aux Corinthiens (2 Corinthiens 4, 14). Cette annonce d'une vie surabondante, plus forte que la mort, est le salut, la "bonne nouvelle" fêtée à Pâques.

*P. Jean-Paul Sagadou, assomptionniste, article paru dans le quotidien burkinabè l'Observateur Paalga.*



# TIÈGE

Notre Dame des Victoires

Samedi  
15 avril  
21h00

## VIGILE de PÂQUES

Eucharistie célébrée pour tous les membres de notre communauté.

Dimanche  
23 avril  
10h00

## 2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal

Messe animée par les enfants du catéchisme.

Eucharistie célébrée pour tous les membres de notre communauté.

## Bonnes nouvelles



Le samedi 22 avril à 15h00 à Tiège

Baptême de Zoé et Théo Absil,  
enfants d'Olivier et de Muriel Hannon.

Le samedi 22 avril à 15h45 à Tiège

Baptême d'Elisa Schmitz,  
fille de Kevin et de Jennifer Delneuville.

Le dimanche 23 avril à 11h30 à Tiège

Baptême d'Andréa Cornette,  
fille de Didier et d'Alicia Hazard.



# JALHAY

Saint Michel

**Mardi 11** Eucharistie  
11h00

**Jeudi 13** La dernière Cène  
19h00 Eucharistie

**Vendredi 14** Chemin de Croix  
15h00

**Dimanche 16 avril** Dimanche de PÂQUES  
10h30 Eucharistie célébrée pour Jean-Marc Heinen ; pour

Mr Lucien

Helaers ;

pour les  
familles

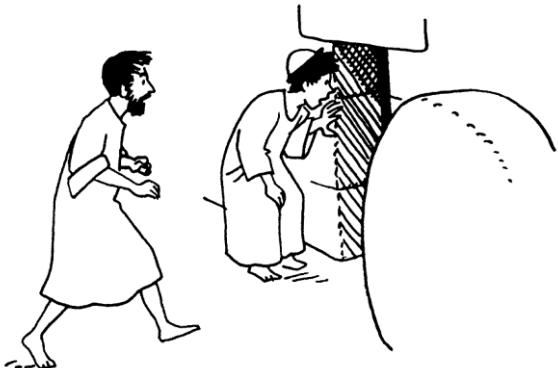
Grégoire-  
Nicolet

et

Jérôme

Laruelle ;

pour tous



les membres de notre communauté.

**Mardi 18** Eucharistie  
11h00

**Dimanche 23 avril** 2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal  
10h30 Office célébré pour tous les membres de notre  
communauté.



# SURISTER

*Saint Hubert*

**Vend. 14 avril**  
**19h00**

**Office de la Croix**  
**Eucharistie**

**Samedi  
15 avril**  
**19h00**

**Vigile de PÂQUES**  
Eucharistie célébrée pour les époux Joseph Gotta et Joséphine Henkinet, Alexandre Henkinet et parents défunts, les époux Hubert Rood-Defraiture et parents défunts ; pour tous les membres de notre communauté.

**Samedi  
22 avril**  
**19h00**

**2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal**  
Eucharistie célébrée pour tous les membres de notre communauté.



# Moi j'y vais... Et toi ?

Dimanche 30 avril 2017 – de 14h00 à 20h00 – Jalhay, salle paroissiale  
Jour de fête, d'échanges et de réflexion

La première annonce – quel avenir pour la formation chrétienne ?

Apportons nos voix aux « Assises de la catéchèse » programmées le 30 septembre 2017

Invitation à toutes et tous de 18 à 118 ans

Activités ludiques prévues pour vos enfants s'ils vous accompagnent  
Goûter et buffet froid

Inscription indispensable avant le 26 avril – 0477 26 37 42



# PASSION DU CHRIST

## La Passion est-elle historique ?

*Le Père Bernard Sesboüé, théologien et jésuite, présente la dimension historique de la Passion du Christ. Publié le 27 février 2016.*



### **La croix, instrument de supplice**

La pratique antique de la crucifixion est sans doute d'origine perse. Elle fut d'abord en usage chez les "barbares" qui l'utilisaient comme un châtiment politique et militaire pour des personnes de haut rang. Les Grecs puis les Romains l'adoptèrent. Dans l'empire romain, elle était généralement précédée d'une flagellation et le condamné portait lui-même la poutre transversale de la croix sur le lieu du supplice. Elle fut aussi pratiquée dans le monde juif.

La forme de la croix comportait bien des variantes : celle-ci pouvait être un simple pieu droit, ou avoir la forme d'un T majuscule (tau grec), la poutre transversale étant fixée au sommet de la verticale, ou celle d'une fourche à deux dents, ou encore prendre la forme de la croix latine, la poutre

horizontale étant engagée plus profondément dans la poutre verticale. Un écrêteau indiquait le motif du supplice. Le condamné pouvait être complètement nu, tête en haut ou en bas, parfois empalé, les bras étendus.

Ce supplice n'était utilisé que pour les basses classes de la société et les esclaves. Normalement les citoyens romains n'y étaient pas soumis, à moins que la gravité de leur crime ne les fasse considérer comme déchus de leurs droits civiques. Elle était aussi appliquée aux étrangers séditieux, aux criminels et aux brigands. Ce fut le cas en Judée lors des différents troubles politiques de l'époque de Jésus. Les forces romaines en abusèrent vis-à-vis des Juifs.

A la cruauté propre du supplice de la crucifixion - supplice de la mort lente qui donnait libre cours à nombre de gestes sadiques -, correspondait son caractère infamant (Celse), scandaleux et même "obscène". Le crucifié était normalement privé de sépulture et abandonné aux bêtes sauvages ou aux oiseaux de proie. La croix était un "signe de honte", un "infâme poteau", "un bois criminel (Sénèque)", "le supplice le plus cruel et le plus repoussant" (Cicéron). "La mort en croix, suprême infamie", dit Origène. On lui attribuait de ce fait un grand pouvoir de dissuasion. Elle avait pour but de déshumaniser au maximum la mort et d'enlever au supplicié toute dignité dans sa manière de mourir. Il se débattait généralement dans des cris atroces.

Dans la tradition juive "*un pendu est une malédiction de Dieu*" (Deutéronome 21,23). Paul reprendra ce thème en disant que le Christ est devenu "malédiction pour nous", puisqu'il est écrit : "*Maudit soit quiconque est pendu au bois*" (Galates 3,13). Le thème de la crucifixion est assez absent de la mythologie grecque (le supplice de Prométhée). Mais Platon, pensant à Socrate, a senti la grandeur du juste souffrant.

Ces quelques indications suffisent à faire comprendre la forme de provocation que pouvait constituer l'annonce d'un sauveur crucifié. Quand saint Paul parle de "folie" et de "scandale", aux yeux des païens et des juifs, il ne se laisse aller à aucune exagération rhétorique. Les païens, écrit

Justin, disent que notre démence consiste à placer un homme crucifié à la seconde place, après le Dieu immuable et éternel. Les juifs ont exactement la même réaction : "Vous mettez votre espoir en un homme qui a été crucifié".

Sur la colline romaine du Palatin, on a retrouvé parmi des graffiti une caricature, représentant un homme en prière levant le bras en signe d'adoration devant l'image d'un crucifié à tête d'âne. Une inscription porte : "Aléxamène adore son Dieu". Cette dérision traduit la réaction populaire des païens. La crucifixion de Jésus constituera longtemps une objection radicale à la prédication du christianisme.

## **La passion de Jésus crucifié**

Sur la Passion de Jésus, nous sommes renseignés avec beaucoup de précision. Sa crucifixion et sa mort sont bien attestées par les documents historiques extérieurs (Tacite, Flavius Josèphe). De source chrétienne, nous disposons de quatre récits sur la chronologie des événements, qui comportent de nombreuses variantes, mais suivent le même schéma global et donnent les mêmes éléments essentiels. Les rédactions évangéliques font à la Passion une place littéraire considérable. On a pu écrire que les évangiles sont un récit de la passion précédé d'une longue introduction (M. Kähler). L'ordre suivi par l'évangile de Jean semble le plus proche de la réalité. La discréption et la sérénité de ces récits sont aussi des signes d'authenticité. De l'avis universel, même chez les plus pessimistes, c'est l'événement le plus clairement attesté de l'existence de Jésus au plan de l'histoire.

De nombreux traits sont en effet confirmés par la coutume des crucifixions : le titre de la condamnation inscrit sur la croix, le partage des vêtements, la boisson enivrante, le fait de briser les jambes du condamné, les lamentations des femmes, le supplice de plusieurs condamnés à la fois. Certains détails mentionnés l'ont sans doute été parce qu'ils rappelaient le trait d'un Psaume ou d'une prophétie. Mais on ne peut pas dire que ces récits auraient été "inventés" à partir des textes de l'Ancien Testament.

La rapidité avec laquelle tout s'est enchaîné, de l'arrestation de Jésus à sa mort, nous surprend aujourd'hui. Dans la mentalité de l'époque elle est très vraisemblable. Les divers partenaires avaient hâte d'en finir, en raison de la proximité de la fête de Pâques.

Plusieurs points de doute demeurent dans l'histoire de la passion. Le premier concerne ce qui s'est passé dans la nuit qui a précédé l'exécution. Jésus a-t-il comparu devant le Sanhédrin la nuit (Matthieu, Marc) ou "lorsqu'il fit jour" (Luc) ? Cette comparution avait-elle la valeur d'un procès en forme ? Car il semble peu vraisemblable qu'un procès ait pu avoir lieu juridiquement la nuit ou au petit matin. Jean est le seul à parler d'une comparution devant Hanne, le beau-père de Caïphe, avant que le premier n'adresse Jésus à son gendre. Luc mentionne que Pilate a renvoyé Jésus devant Hérode, pour chercher à se tirer d'affaire. Mais que signifiait un procès juif avant le procès romain, si le Sanhédrin n'avait plus le droit de condamner à mort ("le droit du glaive") ? Avait-il valeur d'information complémentaire ? On estime donc aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de procès juif au sens juridique du terme, mais une comparution "informelle" de Jésus.

Autre point : quel fut le libellé exact de l'écrêteau sur la croix ? Les récits fournissent des variantes autour d'une affirmation essentielle. Jésus a été condamné parce qu'il se prétendait "Roi des Juifs".

## **La part des Juifs et des Romains**

Le grand problème qui préoccupe nos contemporains est celui de la responsabilité respective des Juifs et des Romains dans la condamnation de Jésus. Le christianisme traditionnel a retenu avant tout la responsabilité juive allant jusqu'à en donner des interprétations abusives. Le peuple juif a été appelé le "peuple déicide". On a affirmé que cette mort engageait non seulement la responsabilité de tous les Juifs du temps de Jésus, mais celle des Juifs de tous les temps. Cette accusation a même motivé des persécutions. Ces abus sont scandaleux. Comment la croix, symbole de réconciliation entre le ciel et la terre et entre les hommes, en est-elle venue

à devenir un motif nouveau de condamnation ? Heureusement, le Concile de Vatican II a remis avec courage les choses au point.

Aujourd'hui, la tendance s'est inversée. Les historiens soulignent la responsabilité romaine et diminuent celle Juifs. Ils donnent plusieurs arguments en ce sens. Les autorités juives n'avaient plus à l'époque le droit de condamner à mort. C'est le procès romain de Jésus qui en a décidé. Le mode d'exécution par la croix était romain, tandis que les Juifs pratiquaient la lapidation. C'est l'armée romaine qui a assuré l'exécution elle-même. Certains accusent aussi les témoignages évangéliques, et après eux les écrits chrétiens, d'avoir tout fait pour innocenter Pilate, en le présentant comme un homme faible et craintif qui a cédé à la pression populaire, alors que Flavius Josèphe et surtout Philon le disent cruel et sanguinaire.

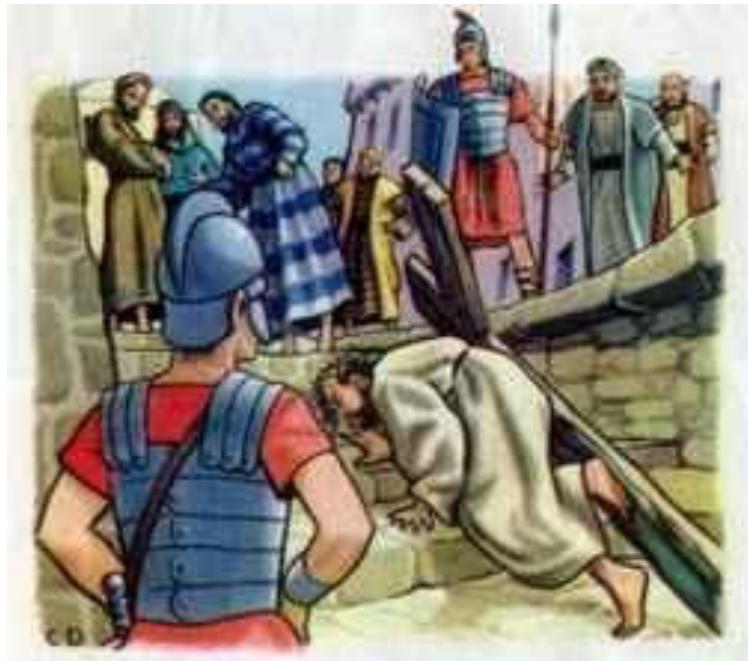
Tout cela est vrai et l'on ne peut oublier que les évangiles ont été écrits dans le climat de la séparation des premières communautés chrétiennes avec les synagogues juives. Mais cela n'explique pas pourquoi Jésus a été déféré à la justice romaine. La cohorte qui a arrêté Jésus était faite de soldats romains, mais elle était conduite par Judas et des serviteurs des Grands-Prêtres. Des traditions juives anciennes reconnaissent que les chefs du peuple ont pris une part réelle dans les accusations portées contre Jésus. Il semble bien qu'il y eût un accord préalable entre les deux autorités pour en finir avec Jésus. Toute la communauté juive ne lui était certainement pas opposée, en particulier le parti des Pharisiens, qui n'a pris aucune part à l'affaire. Une accusation globale des Juifs de l'époque est donc injuste. Par contre, le parti des Sadducéens, très présent parmi les Grands-Prêtres et au Sanhédrin - autorités d'ailleurs devenues à l'époque plus politiques que religieuses -, ont poussé à la mort de Jésus. Cela n'innocente en rien Pilate et les Romains qui auraient dû exercer une vraie justice. Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile d'aller au-delà d'une responsabilité partagée et d'une certaine forme de collusion dans la méfiance réciproque. Symboliquement parlant, il est signifiant que ce soient les païens et les Juifs, représentant les deux dimensions religieuses de l'humanité de l'époque, qui aient participé à la mort de Jésus.

Selon la même symbolique, on peut voir dans le sommeil et la fuite des

disciples le rôle des chrétiens, qui n'ont rien fait pour porter secours à leur maître.

## Le site du Calvaire

Les découvertes récentes (1960-1980) de l'archéologie (B. Bagatti) viennent confirmer les données de la



crucifixion. On peut remonter dans l'histoire du site actuel de la Basilique du Saint-Sépulcre jusqu'au VIIe siècle avant J.-C. C'était primitivement une colline dont on avait fait à l'époque des anciens rois de Juda une carrière de pierre. Mais un bloc de pierre à la configuration torturée (onze mètres de haut et quelques mètres de côté), et sans doute inexploitable pour la construction, avait été laissé de côté. Une fois la carrière abandonnée, des tombeaux avaient été creusés dans les parois verticales de la carrière laissée par l'exploitation. Le mur d'enceinte construit sous Hérode était venu s'élever non loin de la butte de pierre, elle-même en partie remblayée. Cette butte, restée en dehors de la ville (à la différence d'aujourd'hui) était devenue le lieu des exécutions publiques. Le nom de "Golgotha" ou "lieu du crâne" peut venir de l'aspect inégal, torturé et creusé d'orbites, de ce monticule de pierre blanche. Une cinquantaine de mètres sépare la butte de la tombe creusée dans le roc où sera déposé Jésus.

# Des jalhaytois ont besoin de vous !



En avril, grande récolte de vivres non périssables et produits d'hygiène.

La demande en colis alimentaires a explosé durant ces derniers mois. Les produits donnés par l'Union européenne ainsi que les vivres que nous achetons ne suffisent plus à préparer des colis équilibrés. Nous aimerions recevoir les denrées suivantes :

## Féculents

Riz  
Pâtes  
Blé



## Conсерves & bocaux

champignons, soupes,  
chou rouge, épinards,  
maïs, tomates,  
petits pois,  
ratatouille...



## Boissons

lait, jus de fruits,  
café, thé, cacao,  
sirop à diluer...



## Sur le pain...

confitures, choco,  
sirop, miel...



## Plats préparés

sauce bolognaise,  
poissons, viande en  
sauce, raviolis,  
vol-au-vent ...



## Sauces

Mayo,  
moutarde,  
Ketchup,  
Sauce pour  
pâtes,  
sauce pour  
riz...



## Produits d'hygiène

shampooing, savon, dentifrice,  
déodorant, rasoirs jetables, produit  
de lessive, produit vaisselle,  
coton-tige, produit de nettoyage,  
papier toilette, brosse à dents...



## Divers

Céréales, sucre,  
farine...



Vous pouvez déposer vos dons à différents endroits dans la commune :

CPAS  
Place du Marché 164  
4845 Sart

Boutique Presque 9  
Grand'Rue 49  
4845 Sart

Administration  
communale de Jalhay  
Rue de la Fagne 48  
4845 Jalhay

Office du Tourisme  
Place du Marché 242  
4845 Sart

Bibliothèques  
de Jalhay et Sart

## D'avance, merci !



# SART

## Saint Lambert

**Mercredi 12** Eucharistie  
18h00

**Vendredi 14** Chemin de Croix  
15h00

**Dimanche 16 avril** **Dimanche de PÂQUES**  
10h00 Eucharistie célébrée pour Marie Bodeux ; pour les époux José Halleux-Hardy ; pour les époux Antoine Vanandroye ; pour Paul Lambert ; pour René et Jeanne Lambert-Nicolet ; pour Micheline Defays et parents défunts ; pour les époux Jules et Alice Laurent-Willem ; pour Benoit, Albert et les familles Maron-Macquet ; pour tous les membres de notre communauté ; aux intentions déposées aux pieds de Marie.

**Mercredi 19** Eucharistie  
18h00

**Samedi 22 avril** **2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal**  
16h55 Prière du chapelet en présence du Saint Sacrement.  
18h00 Eucharistie célébrée pour les époux Halleux-Lhonneux et familles ; pour tous les membres de notre communauté ; aux intentions déposées aux pieds de Marie.



# NIVEZÉ

Sainte Thérèse de Lisieux

**Jeudi 13**  
**19h00**      **La dernière Cène**  
                  Eucharistie

**Dimanche**  
**16 avril**  
**10h00**      **Dimanche de PÂQUES**  
                  Cette Eucharistie sera célébrée à l'église de Sart.

**Jeudi 20**  
**De 20h15 à**  
**21h15**      Adoration Eucharistique au Foyer de Charité.

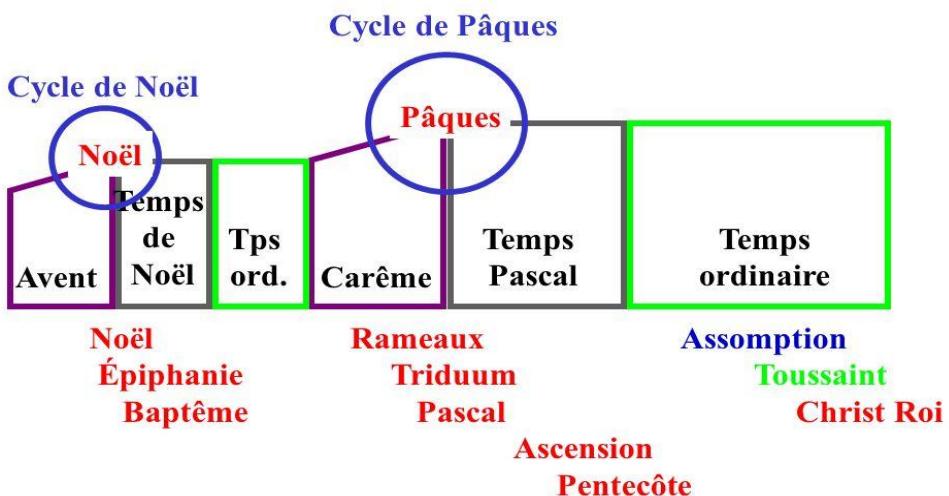
**Dimanche**  
**23 avril**  
**10h00**      **2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal**  
                  Office célébré pour tous les membres de notre  
                  communauté.

## PÂQUES

J-M. W

**P** uissance de la Vie  
**A** ujourd'hui manifestée  
**Q** uand le chemin nous est ouvert  
**U** nis au Christ  
**E** ternellement bienheureux  
**S** avourant son amour

# L'année liturgique



2<sup>e</sup> dimanche de Pâques – Années ABC



J.-F. Kieffer © Mane-Tardy 2012

 Jésus Christ,  
tu m'aimes avec miséricorde,  
tu es mon Seigneur  
et mon Dieu, amen.

Jésus [...] dit à Thomas :  
« Avance ton doigt ici, et vois  
mes mains [...]. » (Jean 20, 27)



# SOLWASTER

*Saint Antoine de Padoue*

<b>Vend. 14 avril</b>	<b>Office de la Croix</b>
<i>19h00</i>	Eucharistie
<b>Dimanche 16 avril</b>	<b>Dimanche de PÂQUES</b>
<i>9h00</i>	Eucharistie célébrée pour Maria Manguette et pour Octave et Pierre Dothée ; pour Léon Lethiexhe, Louise Linon, et leur fils Jules ; pour tous les membres de notre communauté.
<b>Dimanche 23 avril</b>	<b>2<sup>ème</sup> dimanche du temps Pascal</b>
<i>9h00</i>	Eucharistie célébrée pour Jean Gierkens ; pour tous les membres de notre communauté.

---

### Répandre ton odeur...

Doux Jésus, aide-nous à répandre ton odeur où que nous allions. Inonde nos âmes de ton esprit et de ta vie. Transperce toute notre existence et fais-la tienne complètement. Que toute notre vie ne soit plus qu'un reflet de ta lumière. Et sois en nous de manière à ce que chaque âme que nous rencontrons puisse sentir ta présence dans notre âme. Fais-leur lever les yeux pour ne plus voir en nous, mais seulement en toi !

Amen

---

Prière de Mère Teresa

**Le 22 avril 2017 à 20 h  
en l'église de Jalhay**

**Concert du choeur  
royal d'hommes**

**MARIENCHOR  
Sous la direction  
de Heinz Piront  
D'EUPEN**



**Les bénéfices de ce concert  
sont destinés à la restauration  
des orgues de l'église.  
Entrée 8 €, gratuite pour les  
moins de 12 ans.**



# 6 HEURES VÉLOS

## MJ DE JALHAY-SART

DIMANCHE 23 AVRIL  
PLACE DU MARCHÉ SART-JALHAY



PRIX DE L'ORIGINALITÉ  
(DÉGUISEMENT, VÉLO CUSTOM, ETC.)

ANIMATIONS MUSICALES



DÉPART: 11H  
ARRIVÉE: 17H



BAR ET RESTAURATION SUR PLACE



INSCRIPTIONS AVANT LE 18 AVRIL

INFO@MJS.BE OU SUR WWW.MJS.BE

2€ / PERSONNE

[ÉQUipes de 2 minimum et 4 maximum]

AVEC LE SOUTIEN DE LA  Loterie  
Nationale

